

# Exonération de responsabilité

C'est dans le cadre de son mandat, qui est notamment de favoriser le développement des ressources humaines et de répondre aux besoins de formation de l'industrie et de sa main-d'œuvre, que le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec (CSMOCGQ) met à votre disposition le présent guide.

Tout le contenu de est mis à votre disposition par le CSMOCCGQ uniquement à des fins d'information et d'éducation. La consultation de *Mon assistant RH* ne remplace pas et ne saurait en aucun cas remplacer une consultation auprès du professionnel approprié aux circonstances.

Le CSMOCCGQ, ses dirigeants et mandataires, ne peuvent être tenus responsables envers vous ou envers quiconque des dommages, directs, indirects, accessoires, spéciaux, conséquents, exemplaires ou punitifs (les Dommages), qui peuvent être causés par suite de votre utilisation de *Mon assistant RH*, de toute action ou décision que vous avez prise en vous appuyant sur l'information que *Mon assistant RH* contient, ou de toute utilisation ou reproduction non autorisée de *Mon assistant RH* ou de l'information que *Mon assistant RH* contient.

Les décisions et actions fondées sur l'information présentée par *Mon assistant RH* sont votre entière responsabilité et CSMOCCGQ ne peut en aucun temps être tenu responsable de ces décisions et actions et des Dommages et pertes directs ou indirects pouvant en résulter.

Le CSMOCCGQ permet l'utilisation et la consultation de *Mon assistant RH* sur la base du respect par l'usager des présentes dispositions concernant l'exonération de responsabilité du CSMOCCGQ, ses dirigeants et mandataires.

Michel Cliche, CAE  
Directeur général et secrétaire exécutif  
Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec